



10 JUIN 2025

Le GHT Santé 41 s'engage avec le FIPHFP en faveur des professionnels en situation de handicap.



CONTACTS PRESSE :

GHT 41 > Marie GOÏC

02 54 55 64 11 - goicmar@ch-blois.fr

FIPHFP > Véronique BONNET et Chloé LEMAHIEU

06 08 62 33 59 - v.bonnet@agence-cid.fr

06 89 57 84 63 - c.lemahieu@agence-cid.fr



L'INCLUSION PROFESSIONNELLE DES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP : UN ENGAGEMENT FORT ET RENOUVELÉ

Depuis plus de 10 ans, le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois mène une politique volontariste en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Signataire dès 2013 d'une première convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), l'établissement a progressivement structuré une démarche inclusive ambitieuse.

Désormais, cette dynamique se poursuit à l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Loir et Cher, à travers la signature d'une nouvelle convention triennale 2025-2027 avec le FIPHFP. Ce changement d'échelle marque une volonté d'élargir les engagements à l'ensemble des établissements du GHT et de renforcer la mutualisation des moyens.

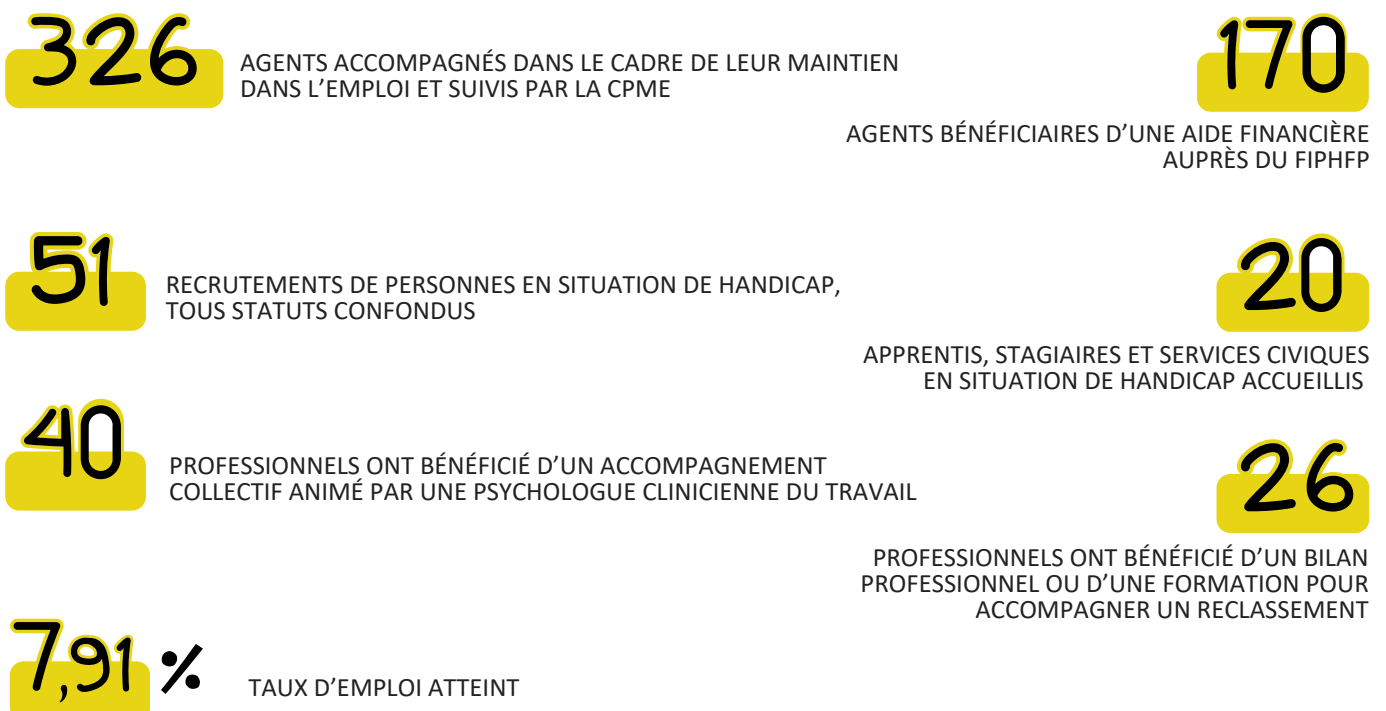
Ce partenariat stratégique vise à structurer et renforcer une politique handicap inclusive, durable et innovante, au service de tous les agents du GHT.



BILAN DU CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL DE BLOIS : UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE



Les résultats de la convention précédente (2022-2024) se traduisent par les indicateurs suivants :





LE GHT SANTE 41, ACTEUR TERRITORIAL DE SANTÉ



Le **Groupement Hospitalier de Territoire du Loir-et-Cher** (GHT Santé 41), regroupe plusieurs établissements hospitaliers du département pour **mutualiser leurs ressources et coordonner leurs projets de santé publique**. Ce regroupement permet une meilleure prise en charge des patients, une gestion optimisée des moyens humains et matériels, ainsi qu'une politique RH plus cohérente à l'échelle du territoire. Aujourd'hui, le GHT Santé 41 **rassemble 5195 professionnels et compte 339 Bénéficiaires d'Obligations d'Emploi (BOE)**.

Dans ce cadre, le GHT 41 joue un rôle clé pour **porter une politique handicap ambitieuse à l'échelle départementale**, en capitalisant sur l'expérience réussie du Centre Hospitalier de Blois. Il s'agit notamment de mutualiser les bonnes pratiques, de structurer l'action des référents handicap dans chaque établissement, et d'assurer une équité de traitement pour tous les agents en situation de handicap, quel que soit leur lieu d'exercice.

LA CONVENTION 2025-2027 : OBJECTIFS ET FINANCEMENT



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :

- **Montant total** : 1 050 000 €
- **FIPHFP** : 734 200 €
- **GHT Santé 41** : 315 800 €



7 AXES

RECRUTEMENT :

LA CONVENTION PRÉVOIT
35 RECRUTEMENTS DONT 13 APPRENTIS

RECLASSEMENT / MAINTIEN À L'EMPLOI

125 ADAPTATIONS DE POSTES, 41 BILANS PROFESSIONNELS ET 32 APPAREILS AUDITIFS

FORMATION HANDICAP :

180 PROFESSIONNELS DU GHT SANTÉ 41

COMMUNICATION

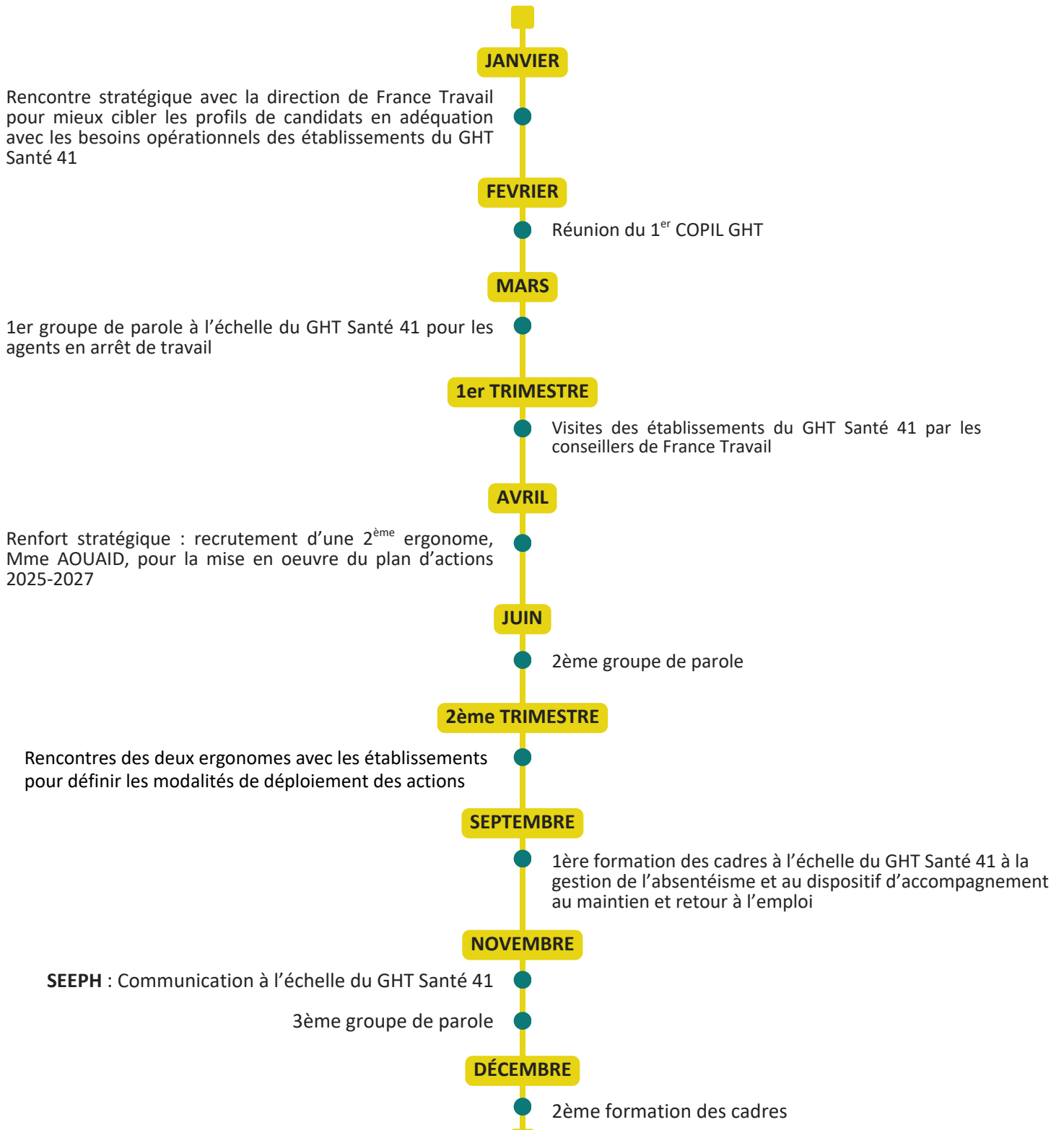
ACCESSIBILITE NUMÉRIQUE

ACTION INNOVANTE :

3 SESSIONS DE GROUPES DE PAROLE



DES ACTIONS CONCRÈTES DÈS 2025





LE RÔLE DU FIPHFP : UN PARTENAIRE-CLÉ



Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

 Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP



La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise :

- les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé)
- les gestions d'actifs
- le suivi des filiales et des participations
- le financement des entreprises (avec Bpifrance)
- la Banque des Territoires